

RAPPORT N° 05/8-35
au Conseil Municipal

OBJET

REHABILITATION DU SECHOIR-A-TABAC AU BUTOR
AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

Délibérations antérieures

N°03/2-53 approuvant le programme de l'opération et la délégation de la maîtrise d'ouvrage à la SEDRE ;

N°04/2-02 approuvant le plan de financement de la partie études.

N°05/1-22 approuvant le programme modifié de l'opération, incluant la réalisation d'un parvis. .

Rappel du projet

La SEDRE a lancé le 31 août 2005, après autorisation de la Commune de Saint-Denis, l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation du Séchoir afin de la restructurer en équipement à vocation culturelle (théâtre).

L'enveloppe du Maître d'ouvrage est de 2 232 860,00 € HT.

L'estimation prévisionnelle DCE de la maîtrise d'œuvre est de 2 187 988,51 € HT.

La date limite de réception des offres a été fixée au 3 octobre 2005 ; 28 offres ont été reçues dans les temps.

La Commission d'Appel d'Offres du 5 octobre 2005 a ouvert les premières enveloppes et a rejeté 3 offres jugées incomplètes.

L'analyse des offres a été faite par la maîtrise d'œuvre et le rapport ACT présenté à la Commission d'Appel d'Offres du 2 novembre 2005.

La Commission d'Appel d'Offres du 2 novembre a décidé l'attribution des lots suivants :

RAPPORT N° 05/8-35

N° lot	Libellé	Entreprises	Montant € HT
2	Gros œuvre, étanchéité	CORBAT	637 207.75
3	Charpente, couverture	CANCE	154 925.61
5	Menuiseries extérieures	SOTRAL	80 689.10
6	Cloisons / Faux plafonds / Parois acoustiques	MFC	94 199.00
8	Métallerie	CANCE	94 241.21
10	Portes monumentales	MINEUR BECOURT	223 800.00
11	Plomberie sanitaire – Traitement d'air	EFS	30 300.00
12	Electricité CF, cf.	EGCE	127 367.47

Pour les autres lots, la Commission d'Appel d'Offres a demandé des précisions afin de se prononcer définitivement.

Le complément de rapport ACT établi par la maîtrise d'œuvre a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres du 9 novembre 2005 qui a décidé d'attribuer les lots restants aux entreprises suivantes :

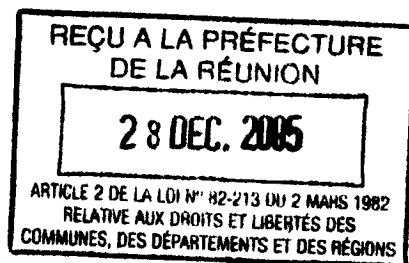
N° lot	Libellé	Entreprises	Montant € HT
1	Démolitions,VRD, aménagements extérieurs	BUFFI	557 927.00
4	Bardages	SMAC	114 517.40
7	Menuiseries bois	MFC	46 537.00
9	Peintures	JSPB	72 634.62

Le montant total de l'ensemble des lots attribués par la CAO s'élève à 2 234 346,16 € HT.

RAPPORT N° 05/8-35

Compte tenu de ces éléments d'information, je vous demande d'autoriser la SEDRE, mandataire de la Commune de Saint-Denis, à signer les marchés de travaux, avec les entreprises désignées par la CAO.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



MAIRIE DE SAINT-DENIS
LE MAIRE • RÉUNION

DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

René-Paul VICTORIA

**DELIBERATION N° 05/8-35
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 15 décembre 2005**

OBJET

**REHABILITATION DU SECHOIR-A-TABAC AU BUTOR
AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative au droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code des Marchés Publics

Sur le RAPPORT N°05/8-35 du Député-Maire,

Vu le rapport de Madame Patricia SALIMINA, 10^{ème} Adjointe au Député-Maire, présenté au nom des Commissions Affaires culturelles / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

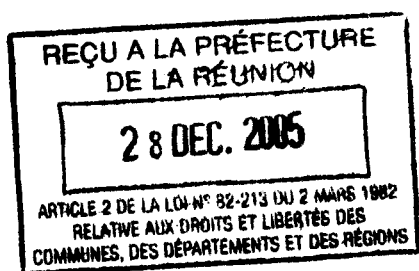
Autorise la SEDRE, mandataire de la Commune de Saint-Denis, à signer les marchés de travaux suivants pour les montants suivants :

Lot 1	BUFFI	557 927,00 € HT
Lot 2	CORBAT	637 207,75 € HT
Lot 3	CANCE	154 925,61 € HT
Lot 4	SMAC	114 517,40 € HT
Lot 5	SOTRAL	80 689,10 € HT
Lot 6	MFC	94 199,00 € HT
Lot 7	MPC	46 537,00 € HT

DELIBERATION N° 05/8-35

Lot 8	CANCE	94 241,21 € HT
Lot 9	JSPB	72 634,62 € HT
Lot 10	MINEUR BECOURT	223 800,00 € HT
Lot 11	EFS	30 300,00 € HT
Lot 12	EGCE	127 367,47 € HT

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 23 DEC. 2005



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul

René-Paul VICTORIA